



## Haute-Tarentaise Athlétic Club

La Sévolière - 28 rue des gentianes  
73700 Séez  
[htac.athletisme@gmail.com](mailto:htac.athletisme@gmail.com)  
04 79 40 17 41 / 06 07 33 43 38

### DOSSIER D'INSCRIPTION - SAISON 2017-2018

#### Modalités d'inscription :

L'inscription au club doit être effective au plus tard à la fin du mois de SEPTEMBRE.

#### Dossier d'inscription :

- Le formulaire d'adhésion dûment rempli et signé.
- **1ère inscription :** Le certificat médical type de la FFA qui est joint au présent dossier, SINON la mention « ne contre-indique pas la pratique de l'athlétisme en compétition » doit apparaître sur le certificat médical.
- **Licenciés saison 2016-2017 :** Remplir en ligne le questionnaire de santé (site FFA mon espace licencié, tutoriel ci-joint).
- Le montant total du règlement (possibilité de faire plusieurs chèques ; encaissement sur plusieurs échéances).
- La copie de la carte Pass Région et une attestation sur l'honneur que les 30 € seront utilisés seulement pour la licence du club. Dans ce cas le règlement est de 140€.

#### Cotisations :

- ▶ Pour les catégories Eveils Athlétiques, Poussins, Benjamins et Minimes, un tee-shirt du club sera offert.
- ▶ 10% de réduction à partir du 2<sup>e</sup> inscrit de la même famille, sur le total des cotisations.

Eveil Athlé (2009 / 2010 / 2011) Poussins (2008 / 2007)	130 €
Benjamins (2006 / 2005) Minimes (2004 / 2003) / Cadets (2002 / 2001) / Juniors (2000 /1999) Espoirs (1998 / 1997 / 1996) / Séniors et Vétérans (1995 et avant)	170 €

**Entraînements :** Ils se déroulent au stade de la Ferme des Marais (avant Toussaint et après Pâques) et à l'ancien gymnase pour la saison d'hiver (Toussaint à Pâques).

Lundi	17H30 à 19H00	Benjamins et +
Mercredi	14H30 à 16H00	Cadets et +
Judi	17H30 à 19H00	Benjamins / Minimes
Vendredi	17H30 à 19H00	Eveil Athlé / Poussins
Vendredi	17H30 à 19H00	Cadets et +
Samedi ou Dimanche	Horaire et lieu à déterminer	Cadets et +

▶ **Avis aux parents :** La prise en charge des athlètes mineurs s'effectue sur les lieux de pratique (ferme ou gymnase), aux horaires d'entraînement. La responsabilité du Club ne saurait être engagée au-delà. Assurez-vous de la présence de l'entraîneur, ne « lâchez pas » vos enfants sur les parkings, et récupérez-les auprès des entraîneurs.

▶ **Nouveau :** Une participation financière sera demandée en fonction des déplacements pour les compétitions (transport, hébergement, repas).